Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1913)**

Heft 20

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

il adresse ses hommages aux membres qui appartiennent à la Société depuis 50 ans et plus. Ce sont :

MM. *A. Ludwig,* architecte, à St-Fiden, depuis . . . 1858
J. Bahnmeyer, architecte, à Schaffhouse, depuis . 1860
G. Cuénod, ingénieur, à Lausanne, depuis . . . 1862
H. Lavanchy-Goldschach, architecte, à Vevey, dep. 1862
J.-J. Lochmann, ingénieur, à Lausanne, depuis . 1862
S. Crausaz, ingénieur, à Fribourg, depuis . . . 1864

L'orateur salue ensuite les membres présents de la Société, et fait allusion aux difficultés de l'existence actuelle. Seul le développement rationnel de notre activité économique permettra à notre pays de conserver la situation qu'il a acquise. La technique peut beaucoup pour contribuer à ce développement et c'est notre mission d'y travailler avec toujours plus de zèle.

Suivent les discours de MM. *Rohn, Meier* et *Blattner*, au nom des groupements qu'ils représentent. Ces discours sont chaudement applaudis et le président remercie les orateurs.

1. Le *procès-verbal* de la dernière assemblée générale est adopté sans discussion.

2. *Rapport du Comité central.* — Il a été imprimé en français et en allemand et mis à la disposition de tous les membres. — Le président lit la liste des membres décédés pendant le dernier exercice et l'assemblée se lève en leur honneur.

Le président commente ce rapport et remercie les sections, les commissions et le secrétaire du travail qu'ils ont fourni.

La parole n'est pas demandée et le rapport est adopté.

3. *Fondation Geiser.* — M. *Fatio*, rapporteur, oriente brièvement l'assemblée sur le but de cette fondation et annonce que le Comité central a constitué le jury de MM. Dr *Bluntschli, F. Stehlin* et *Fatio*, architectes. Fr. 1500.— sont destinés aux récompenses. En réponse à la circulaire du Comité central, les vœux suivants lui ont été adressés, concernant le concours :

Dr *Bluntschli :* Relevés d'églises et de tours de villages, en Suisse.

Section de Zurich : Esquisses et relevés pour la publication de la « Maison bourgeoise ».

Section des Waldstätte : Recherches sur l'accoustique des locaux.

Section d'Argovie : Relevés et comparaisons de fontaines anciennes et modernes.

Le jury propose d'attribuer Fr. 1000.— aux relevés pour la « Maison bourgeoise » et Fr. 500.— aux recherches sur l'accoustique. Sont admis au concours, tous les ingénieurs et architectes suisses ou domiciliés en Suisse et les élèves des hautes écoles techniques.

Le jury a élaboré des projets de programme pour ces deux questions et propose d'abandonner au Comité central, qui s'entendra avec le jury, les décisions définitives concernant le choix des thèmes et l'ouverture du concours. — Adopté sans discussion.

4. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.* — M. *Bosshardt*, président de la section des Waldstätte, annonce que sa section a décidé, à l'unanimité, d'inviter la Société à tenir sa prochaine assemblée générale à Lucerne, en 1915. Il espère pouvoir préparer une belle réception.

Lucerne est désigné par acclamations, pour lieu de la prochaine assemblée générale.

5. *Nomination de membres d'honneur.* — Le président annonce que l'assemblée des délégués propose de nommer membres d'honneur MM. Dr *Bluntschli* et Dr *Dietler*, ancien directeur du Gothard, qui, tous deux, ont rendu de grands services à la Société suisse, à l'art et à la science. — Adopté par acclamations.

M. *Dietler* remercie de l'honneur qui lui est fait par une Société dont l'influence sur le développement économique de la Suisse croîtra toujours.

6. *Divers.* — M. Dr *Lüscher* attire l'attention de l'assemblée sur la situation insupportable faite par le nouveau règlement sur les examens de géomètre aux ingénieurs diplômés de l'Ecole polytechnique de Zurich ou de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne qui devront faire un stage de deux ans dans un bureau de géomètre pour obtenir leur brevet. Il y a lieu de rechercher les moyens de mettre fin à cet état de choses, éventuellement en instituant un enseignement pratique à l'Ecole supérieure et faisant examiner les candidats par les professeurs ou par la commission d'experts.

M. *Studer,* qui représente la Société dans la commission d'études, est convaincu qu'on a obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir. Le stage est nécessaire pour le géomètre et existe d'ailleurs pour d'autres professions.

Le président répond que le Comité avisera.

La parole est à M. *Butticaz* pour sa conférence sur les « Eaux vaudoises ».

Séance levée à midi.

Avis.

Au mois de décembre 1911 s'établit à Davos un technicien nommé Hubert-Martin Nelissen, né à Duisbourg, en 1874, qui se donne pour architecte. Il a quitté Davos cet été, laissant des dettes importantes. Il use de faux certificats. Nous mettons en garde tous les intéressés contre les agissements de cet homme.

Secrétariat,
A. Hærry.

Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

M. le Dr *G. Dumas* vient de prendre possession, à l'Ecole d'ingénieurs, de la chaire d'Analyse mathématique[1] qui lui a été confiée par le Conseil d'Etat.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Lausanne à M. Dumas que nous avons le plaisir de compter au nombre de nos collaborateurs : nos lecteurs se souviennent certainement des notes ingénieuses sur les abaques qu'il a publiées dans notre journal. Ajoutons que M. Dumas s'est acquis dans le monde savant une notoriété flatteuse par ses remarquables travaux mathématiques et qu'il possède une longue expérience du professorat : nul doute donc que son enseignement ne soit brillant et fécond.

[1] M. le Dr *H. Amstein* continue de professer le cours de *Compléments de calcul intégral* à la Faculté des sciences.

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & Cie (S. A.), Louve, 8.